

Chronique de documentation

J. H.

Volume 31, numéro 3, 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103488ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103488ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

H., J. (1963). Compte rendu de [Chronique de documentation]. *Assurances*, 31(3), 186–191. <https://doi.org/10.7202/1103488ar>

Chronique de documentation

par

J. H.

186 **Principes d'une théorie de l'entreprise d'assurance** par H. L. Müller-Lutz. L'Argus, Paris IXe.

Traduction d'un ouvrage allemand, le livre de monsieur Müller se "propose d'exposer de façon systématique les principes fondamentaux de la théorie générale de l'entreprise d'assurance et de lui donner une base solide". Il arrive à point dans un domaine où il faudrait que l'ordre, la méthode, la rationalisation règnent. Les affaires des sociétés d'assurances sont abondantes, nombreuses, diverses; elles portent sur des effectifs et des données considérables. Rien ne devrait être laissé au hasard, comme dans les entreprises les mieux organisées. Pour cela, il faudrait que les services, les tâches soient analysées, coordonnées, simplifiées. Déjà certaines sociétés le font, en se rendant compte que les affaires d'assurance sont comme les autres et que les mêmes idées d'ordre et de méthode doivent être recherchées et appliquées, si on ne veut pas que l'administration soit lourde, inefficace, coûteuse. Et c'est cela que monsieur Müller étudie en une brochure de 124 pages, avec une méthode de travail précise, qui analyse les tâches, les classifie, les ordonne comme le font ces classificatrices dans les grandes affaires pour les cartes, les données, les faits, les clients. Ainsi, des gens connaissant leur métier sont en mesure de coordonner et de simplifier une besogne qui, dans la pratique, s'avère très lourde.

Il faut que les compagnies d'assurance, comme les autres grandes entreprises, s'orientent vers la productivité, c'est-à-

dire l'étude rationnelle du rendement. C'est par là qu'elles retrouveront un peu de ces profits techniques que des affaires de plus en plus difficiles les empêchent périodiquement de réaliser. Et même si elles les gagnaient plus régulièrement, il leur faudrait améliorer leurs méthodes de travail, croyons-nous. C'est en cela que l'ouvrage de monsieur Müller peut leur être utile, quand il ne ferait que les mettre sur la piste de certaines solutions.

187

Termes comptables. L'Institut Canadien des Comptables Agréés. Deuxième Édition. Montréal.

Avec raison, l'Institut canadien des Comptables agréés a voulu avoir un lexique des termes comptables utilisés au Canada. Il s'est adressé pour cela à un comité qui a mis au point un livre d'une centaine de pages, qui donne à la fois les termes anglais et les termes français mis au point en particulier par le frère Siméon Hardy, C.A. et monsieur Yves-Aubert Côté, C.A. — tous deux intimement mêlés à l'enseignement de la comptabilité aux Universités Laval et de Montréal.

Le lexique est divisé en deux parties, l'une ayant le français comme point de départ et l'autre l'anglais. Ainsi, on a un excellent instrument de travail.

Nous tenons à féliciter l'Institut pour sa collaboration dans un domaine technique où, pour se comprendre, il faut définir et uniformiser. Il ne suffit pas, en effet, que chacun ait son vocabulaire particulier. Il faut qu'un même mot ait un sens précis dans un contexte particulier. Il arrive qu'on lui donnera une autre application, mais il est bon de s'entendre et de l'indiquer de façon exacte.

Ce besoin de précision, d'exactitude, d'uniformité dans le choix et le sens des mots, on le retrouve partout au fur et à mesure que la technique devient plus complexe. Nous

188 l'avons signalé en assurance avec les travaux que rapporte périodiquement le "Journal of Insurance". Nous avons tenu ici, à le noter pour la comptabilité où on doit s'entendre sur le sens des mots si l'on veut se comprendre. Or, si on peut faire dire bien des choses à la comptabilité comme à la statistique il est évident que, pour s'entendre vraiment, il faut donner aux mêmes mots, un même sens. Le problème se complique dans un pays bilingue, surtout quand l'une des deux langues techniques se cherche et l'autre s'inspire de deux milieux l'Anglais et l'Américain, bien différents sinon dans les faits, du moins dans leur interprétation et dans la manière de les présenter.

Nous nous réjouissons qu'une équipe de l'Institut se soit attaqué au problème et que ses membres soient prêts comme le voulait Boileau, à mettre vingt fois sur le métier . . .

The Journal of Insurance. September 1963. The American Risk and Insurance Association.

A signaler dans le dernier numéro une étude intitulée "*Competitive Bidding and Municipal property and liability Insurance*" de C. Arthur Williams, jr. Pour les assurances de municipalité doit-on ou ne doit-on pas demander des soumissions? L'auteur apporte un certain nombre de cas qui laissent songeur.

Dans une autre intitulée: "*The legal Definition of Insurance*", l'auteur, M. H. S. Denenberg se demande si la rente viagère doit être considérée comme une assurance ou non au sens de la loi américaine. L'étude est intéressante pour nous qui nous débattons à ce propos dans une jungle où il serait intéressant de voir clair.

A signaler aussi "*Public control of Automobile insurance-rate, adequacy and excessiveness*". Dans ce domaine également l'État doit intervenir, croyons-nous. Il ne

doit pas se contenter de surveiller l'administration des sociétés, il doit aussi se rendre compte si les tarifs sont suffisants ou trop élevés. C'est là à notre avis son rôle principal, plus que d'établir une concurrence ou un monopole dont les résultats peuvent être fort douteux ou coûteux à la longue.

Le contrôle des assurances en Europe — *Experiodica*,
No 14-15, 1963.

189

Experiodica donne dans ce bulletin une série de tableaux, sur lesquels sont indiqués les aspects que prend le contrôle dans les pays les plus importants d'Europe. Nous le signalons à ceux de nos lecteurs qui ne le connaîtraient pas déjà.

L'étude prend d'autant plus d'intérêt qu'un bon nombre de ces pays font partie actuellement du Marché Commun. On y trouvera à la fois les similitudes et les différences d'application. Ces tableaux sont également fort intéressants pour nous du Canada, étant donné qu'ils nous permettent de faire la comparaison avec ce qui existe dans notre pays.

Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada,
1962. Ottawa.

Signalons parmi les études présentées au congrès de juin 1962 d'excellents travaux sur le jargon du métier, faits en anglais ou en français par des spécialistes comme le professeur Louis Baudouin, le Frère Lockwell, MM. Gilbert Baquani, J. V. Besmajian, H. S. Armstrong et Pierre Daviaux. Ce dernier a, en particulier, un fort intéressant mémoire sur le jargon parlementaire, qui s'inspire de la tradition britannique; ce qui en français donne lieu à l'usage de bien curieux termes. Ainsi, le président de la Chambre a surtout pour fonction de se taire et, cependant, on l'appelle l'Orateur de la Chambre. Pour montrer les progrès accomplis depuis, mon-

sieur Daviaux cite quelques phrases recueillies dans des discours prononcés à la Chambre en 1875, que voici :

“J’avocasserais la soumission à la . . . Des griefs à faire remédier . . . Dans cette instance particulière, je crois aux écoles libres dans le système non-dénominal . . . Il fut trouvé impracticable en opération et impossible en contingences politiques . . . Avant que le sujet fut venu pour la discussion . . . L’hon. Premier a un jugement à lui . . . J’ai alors mis sur la table le record du jugement de mise hors de loi dans le cas de Louis Riel, le membre élu pour Provencher, et j’ai intimé mon intention d’agir . . .”¹

190

On voit par là combien la langue parlée a évolué, même si elle garde des traces d’anglicisme de forme et de vocabulaire.

The Journal of Economic Abstracts — Vol. 1 — No. 1. The American Economic Association. Littauer Center M 12 — Harvard University, Cambridge 38, Mass.

On trouve dans ce premier numéro d’une revue nouvelle chez nos voisins des extraits de revues de science économique publiés dans les principaux pays du monde: des États-Unis, à l’Angleterre, du Japon au Canada, d’Allemagne en France. Dans ce périodique, on a ainsi un résumé des principaux travaux parus dans le monde sur les questions économiques. Nous indiquons cette revue à ceux de nos lecteurs qui, connaissant l’anglais, peuvent par le truchement de ses articles suivre l’évolution de la pensée économique dans le monde.

Annuaire des Sociétés d’Assurances 1963. Éditions de L’Argus, 2 rue de Châteaudun, Paris, IXe. Prix: franco 57.50 n. f.

L’Annuaire est un gros bouquin de plusieurs centaines de pages. Il est divisé en onze sections allant de la liste des sociétés d’assurances opérant en France à la législation générale et à la marche de l’assurance en 1961; de la direction

¹ Débats de la Chambre des communes (1875).

des assurances aux groupements et syndicats d'assurances; de la liste des courtiers et des experts aux agents et experts d'outre-mer. On y trouve également des renseignements sur l'Institut des Actuaires, l'École Nationale des Assurances, les journaux et annuaires d'assurances. L'Argus a fait de son Annuaire un instrument de travail extrêmement intéressant pour celui qui s'intéresse aux assurances et à l'aspect particulier qu'elles prennent en France.

191

A survey of the Subscribers of Commerce, French Canada's Business Magazine. 31, rue St-Jacques ouest, Montréal.

Oeuvre de deux professeurs de l'École des H. É. C. et de Edsell Research Limited, ce relevé est fort intéressant. On y trouve une analyse assez curieuse du milieu Canadien français par le dépouillement de fiches et d'entrevues remplies ou accordées par les lecteurs de la revue Commerce. Nous y référons le lecteur curieux de ce qu'est le lecteur moyen. Il est industriel, commerçant, financier, courtier, etc. Il a des goûts, des habitudes, des manières de vivre. Il circule en auto, en train, en avion selon les circonstances; il fume, boit du vin, de la bière, de l'alcool; il a son affaire ou il dirige celle des autres. On trouve dans ce travail statistique une assez intéressante tranche de vie collective.

Analyse socio-économique d'une grève, par Jean Mehling.
Aux Presses de l'École des Hautes Études Commerciales
et aux Éditions de la Librairie Beauchemin, Montréal.

Voilà un livre fort intéressant auquel nous nous excusons de ne pouvoir donner plus d'espace ici pour le moment. Nous y reviendrons parce que l'auteur y étudie les conséquences économiques aussi bien que sociologiques d'une des grèves "les plus longues de l'après-guerre au Canada". Par de là les faits, note-t-il dans son introduction, "ne manquent jamais de se laisser deviner les conséquences économiques de ces grèves déclanchées par l'individu ou le groupe, pour eux, mais aussi, sans qu'ils en aient toujours conscience, contre eux." Ce qui est un aspect bien peu souvent étudié d'un phénomène social très grave pour l'économie.